

Formation

Ne restez pas dans l'impasse, on vous accompagne pour mettre à jour vos adresses !

Durée

2 heures

Prérequis

Cette formation s'adresse aux élus et agents des communes.

Les objectifs

L'objectif de cette session est de vous aider à certifier les adresses de votre territoire afin que les services de secours, les livreurs, les GPS et les opérateurs de la fibre soient correctement informés.

A l'issue de la formation, vous serez capable de

A travers des cas pratiques, vous serez formé à l'utilisation de l'outil en ligne, national et gratuit, de certification de vos Adresses : <https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

Vous apprendrez à :

- Vérifier et corriger vos adresses
- Créer de nouvelles adresses
- Publier votre BAL (Base Adresse Locale) dans la BAN (Base Adresse Nationale).

Vos adresses alimenteront ainsi la base adresse nationale (BAN), base unique, ouverte à tous.

Organisation

- A distance
- Inscription : **obligatoire**.
 - Via ce formulaire : <https://www.ternum-bfc.fr/formulaire-de-contact>
 - Ou au **0 970 609 909** (prix d'un appel local). Le service d'assistance téléphonique est à votre disposition du **lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00**
- Date de sessions 2021 : 23 mars, 18 mai, 25 novembre
- Nombre de place maximum par session : 40 personnes
- Tarif : gratuit

NB : Les participants ne venant pas à la formation ou se désistant moins de 4 jours avant le début de la formation ne pourront se réinscrire à la session suivante.